

LE BON USAGE DU W GARAGE



Selon la réglementation, le certificat W garage :

- est délivré au professionnel de l'automobile (maximum 5 par site d'exploitation),
- est rattaché au professionnel de l'automobile,
- permet de fabriquer des plaques d'immatriculation au numéro attribué par le certificat.
- Ces plaques sont amovibles. **NB // Un seul véhicule à la fois peut circuler avec le W garage.**
- L'original du certificat doit être à bord du véhicule en circulation.

PS : Le certificat W garage ne doit pas être confondu avec le certificat d'immatriculation provisoire car le W garage concerne exclusivement un usage par un professionnel de l'automobile.

GROS PLAN SUR LES CONDITIONS D'UTILISATION DU W GARAGE

Tableau récapitulatif des principaux cas W garage

	Véhicules Neufs	Véhicules d'Occasion
Essais Techniques	Ⓜ	Ⓜ
Essais Clients	Ⓜ	Ⓜ
Essais / Présentation Presse	Ⓜ	Ⓜ
Convoyages, Trajets intersites et autres	Ⓜ	Ⓜ
Trajets vers un centre de contrôle technique	Ⓜ	Ⓜ

Dans plusieurs cas de figure, vous avez besoin d'un certificat W garage pour faire circuler un véhicule en toute légalité. Ce n'est pas un détail, même si ce point est souvent négligé.

- Les véhicules neufs encore dénués de plaque minéralogique, qui peuvent être utilisés pour des essais clients, des convoyages (intersites ou autre).



Le cas de l'essai client est très fréquent et doit donc faire l'objet d'un soin particulier, voire de la mise en place d'un process interne, afin d'automatiser la bonne pratique. En effet, en cas de problème, cela revient à dire que vous n'aviez pas d'autorisation de circulation.

- Les véhicules d'occasion dans le cas d'essais techniques, d'essais clients, de trajets de liaison intersites ou vers un centre de contrôle technique (1)
- Cas particuliers des véhicules utilisés par les coopératives agricoles ou par les centres de formation de mécaniciens.

(1) Le contrôle technique fait l'objet de textes très précis qu'il faut consulter pour bien respecter la réglementation dans tous les cas de figure.



Il est aussi très important de garder à l'esprit que vous ne pouvez pas réaliser un essai routier avec un véhicule confié sans votre certificat W garage en bonne et due forme.

L'utilisation du W garage entraîne systématiquement la présence d'un de vos collaborateurs à bord du véhicule. En respectant cela, vous n'utiliserez pas un véhicule d'occasion comme véhicule de remplacement.



Dans la majeure partie des cas, le non-respect de la réglementation vous expose à des amendes (contraventions de quatrième classe), mais il existe aussi un risque d'immobilisation du véhicule, sans même évoquer les cas extrêmes liés à un sinistre avec dommages matériels et/ou corporels.

Notons qu'il existe quelques dérogations à l'usage du W garage, mais elles concernent des situations plutôt rares (essai presse ou pour certaines professions spécifiques, essai de véhicules de plus de 3,5 t, prêt de véhicules industriels très spéciaux -camions destinés à recevoir une grue en particulier- qui comportent une cabine monoplace).



Pour mémoire...

Enfin, rappelons que, dans le cas d'un prêt de véhicule ou d'un essai, la feuille de prêt, qu'elle soit électronique ou issue d'un carnet à souches, doit être renseignée avec précision.

Dès l'établissement du contrat, votre client doit impérativement vous présenter son permis de conduire dont vous prendrez une copie que vous associerez à son dossier.



Lors de la signature de la fiche de prêt, il est impératif de demander à votre client de rédiger une mention manuscrite de type : « Bon pour accord » ou « Lu et approuvé ».

Se contenter de faire signer le document n'est pas suffisant. Une signature n'est pas obligatoirement un texte ou un nom ; elle peut être un signe ou une empreinte mais n'induit pas que votre interlocuteur sait lire. Une personne qui sait écrire, sait lire... Il sera ainsi plus difficile de vous opposer le fait de ne pas avoir pris connaissance des conditions de prêt ou de location.

N'OUBLIEZ PAS !

Votre demande de W garage ou de son renouvellement se fait sur le site de l'ANTS.

Le certificat W garage est valable un an et uniquement pour des trajets effectués en France (ce qui a son importance dans les régions transfrontalières).

Le coût d'un certificat W garage est conditionné par trois taxes (Y1, Y4 et Y5) et il est donc variable.

Un professionnel peut faire plusieurs demandes de certificat W garage.



 **Pour toute question, contactez votre interlocuteur habituel Bessé Motors.** 